



## Rétrospective

**2009 était la première année entière de formation prodiguée selon le nouveau concept. Elle était marquée par des activités de mise en place et de développement. Grâce au soutien de nos membres et l'engagement de toutes les personnes concernées, nous pouvons regarder avec grande satisfaction le travail accompli.**

Après lancement de la nouvelle formation, il était enfin possible de déterminer avec précision les **coûts effectifs des cours interentreprises (CI)** au moyen d'un calcul des frais intégraux. Il s'est avéré que la charge financière des entreprises formatrices (cinq filières / une classe / enseignement bilingue) était très élevé. Nous cherchions donc un règlement pour éviter de « pénaliser » avec d'importants coûts supplémentaires l'engagement des entreprises impliquées dans la formation professionnelle.

Nouvellement introduit par le législateur, le fonds de formation professionnelle (FFP) propre à chaque branche amène à notre avis une solution plus « équitable ». Par bonheur, les comités et membres de nos associations ont fait preuve de beaucoup de compréhension pour ce projet et lui ont ouvert la voie avec des débats constructifs et des votes favorables. À présent, où le Conseil fédéral a approuvé la demande à son tour, le FFP est introduit pour 2010 (voir ci-contre).

Afin de pouvoir informer régulièrement et directement nos membres, nos partenaires, les autorités et toute autre personne intéressée, nous avons introduit le **newsletter électronique trimestriel « Accento »**.

Des informations plus directes et pratiques ont été fournies aux participants à nos **manifestations** au Centre de formation Arenenberg: journée des sponsors, journée « portes ouvertes » et fête d'inauguration.

La collaboration avec les **Organisations du monde du travail OrTra** qui mettent en œuvre, comme nous, une réforme professionnelle, est précieuse et facilite le travail. Nous avons entretenu de bons contacts notamment avec les métiers liés au cheval, les menuisiers, les artisans du bois, mais aussi avec l'Union suisse des arts et métiers (réseau SQUF).

## Portrait de Thomas Wälti, membre du CD CIFIM



Dans mon enfance, je passais beaucoup de temps dans l'atelier de mon père, créant ainsi un premier rapport avec la facture d'orgues. Après un solide apprentissage dans l'entreprise de mon père et mon oncle, j'ai perfectionné ma formation auprès de plusieurs facteurs d'orgue en Allemagne. En 1989, j'ai repris l'entreprise familiale dans la 3<sup>e</sup> génération. Depuis, sous ma direction, de nombreux nouveaux orgues de styles divers ont vu le jour dans notre atelier. L'entreprise compte actuellement 6 collaborateurs.

Les instruments historiques n'ont jamais cessé de me fasciner et j'ai pu diriger la restauration de plusieurs instruments d'une grande valeur. Cela fait 18 ans que je m'intéresse tout particulièrement à l'orgue historique italienne et j'ai effectué plusieurs restaurations en Sardaigne et dans le Piémont.

Je suis président du Groupement suisse des facteurs d'orgue et membre de l'International Society of Organbuilders (ISO). Je considère l'échange d'expériences entre facteurs d'instruments de musique comme particulièrement important et enrichissant.

Tout au long de ma carrière professionnelle, j'ai formé avec succès de nombreux apprentis. La qualité de la formation professionnelle me tient donc particulièrement à cœur. La facture d'orgues suisse jouit d'une excellente réputation dans le monde, sur le plan qualitatif aussi bien qu'artistique. Je tiens donc beaucoup à ce que nous investissions suffisamment d'énergie et de finances dans la formation de facteurs d'instruments de musique, afin d'assurer la pérennité de ce standard élevé.

Thomas Wälti

## Fonds de formation professionnelle

Le fonds a été déclaré obligatoire par le Conseil fédéral le 2 décembre 2009 et s'applique donc désormais sur l'ensemble du territoire. Cette décision sera publiée le 22 décembre 2009 dans la Feuille officielle suisse du commerce.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2010 entrera en vigueur le FFP des facteurs d'instruments de musique, avec le but de soulager financièrement les entreprises formatrices.

### À qui le fonds s'applique-t-il ?

Le fonds s'applique à toutes les entreprises établies en Suisse. Sont assujetties à la cotisation les entreprises et leurs collaborateurs fournissant des prestations en matière de facture d'instruments, de réparation et de service sur des instruments à vent, des pianos droits et à queue, ainsi que des orgues.

### Quelles sont ses prestations du fonds ?

Le fonds de formation professionnelle assure l'organisation, l'exécution et la subvention de cours interentreprises.

### Qui dirige le fonds ?

Le Comité directeur de la **CIFIM** représente l'organe de surveillance du fonds et se charge de sa gestion stratégique. La Commission du fonds est l'organisme directeur du FFP des facteurs d'instruments de musique, elle est surveillée par l'OFFT.

### À combien se chiffrent les cotisations annuelles ?

La cotisation par entreprise ou partie d'entreprise s'élève à CHF 300.–

La cotisation par collaborateur (patron exclu) s'élève à CHF 300.–

Aucune cotisation n'est due pour les apprentis. Les cotisations des personnes engagées à temps partiel sont fixées en fonction de leur pourcentage de travail.

### Une entreprise peut-elle être dispensée de la cotisation ?

En principe, toutes les entreprises y sont assujetties. S'il existe des problèmes de délimitation avec d'autres fonds, on peut déposer une demande motivée de dispense partielle auprès de la commission FFP des facteurs d'instruments de musique [info@iqmib-bbf.ch](mailto:info@iqmib-bbf.ch).

Werner Spiri

La **formation des apprentis** évolue de manière très réjouissante. Ceci malgré l'énorme pression subie par les enseignants dans les CFP et les cours interentreprises à cause de l'introduction et la mise en œuvre de notre formation bilingue.

Afin de mieux soutenir nos formateurs dans cette tâche exigeante, nous sommes en train de préparer un projet dont le but est d'optimiser progressivement, en collaboration avec les personnes et organisations intéressées, la **qualité de la formation bilingue**.

Par cela, nous voulons offrir aux apprentis germano- et francophones (et peut-être un jour aux italophones) la chance d'acquérir des compétences linguistiques professionnelles dans une deuxième langue nationale. Ils bénéficieraient alors aussi de plus de possibilités sur le marché de travail.

Ces compétences linguistiques sont certainement aussi dans l'intérêt de nos entreprises, dont la plupart opèrent des deux côtés de la Sarine (ou du Gothard). Nous bénéficions pour ce projet du soutien actif de l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP).

Le **Comité directeur** s'est réuni dans un esprit de collaboration constructive pour quatre séances ainsi que pour l'assemblée des délégués. En son nom, je tiens à remercier tous ceux qui nous en soutiennent cette année en qualité de membre, partenaire, collaborateur, apprenti ou toute autre fonction.

Le CD se réjouit de poursuivre cette collaboration, vous souhaite un joyeux Noël et vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Walter Leist

## VOTRE EXPÉRIENCE nous intéresse! Échange entre responsables de formation

Nous pouvons porter un regard satisfait sur la première année et demie de formation FIM. Bien des choses ont été réalisées, d'autres sont encore en cours. Diverses expériences, surtout dans le domaine de la coordination et du planning, ainsi que différents processus sont déjà adaptés ou en cours d'être optimisés. Ainsi, nous avons pu tenir compte dans le nouveau planning du vœu, fréquemment formulé, de différer certains cours interentreprises dans le cadre de la formation. Les sujets en question sont désormais positionnés de manière plus proche de la pratique.

Afin de pouvoir encore mieux tenir compte de vos expériences en tant que responsables de formation, nous avons besoin de votre coopération. Vers la fin de l'année de formation, au cours du second semestre 2010, nous prévoyons un échange d'expériences. Les enseignants concernés seront informés en temps utile et recevront une invitation personnelle.

Commission D&Q, Jörg Gobel

## Manuel Procédure de qualification

Plusieurs de nos séances ont été consacrées à ce manuel. Le concept de base est terminé, les points majeurs des différentes filières sont définis et le document de base est à disposition. C'est avec les conditions précises et la structure systématique du manuel PQ pour la facture et la réparation d'instruments à vent que les travaux sont le plus avancés. Une première mise en consultation lors de la dernière séance du comité du VSB a suscité un écho entièrement positif. Les deux prochaines séances serviront à fixer précisément les critères d'évaluation, et nous adapterons ensuite les autres filières à cette même systématique.

En ce qui concerne la facture de tuyaux d'orgue, une version zéro du document doit être disponible l'été prochain.

Jörg Gobel/ Hans-Heini Winterberger  
Responsables Développement Manuel PQ

## Enseignants FIM au CFP

Hans-Peter Hettich a fait preuve de beaucoup d'engagement en enseignant aux apprentis des filières Facture et réparation d'instruments à vent la branche Connaissance des outils et matériaux. Son contrat était clairement limité jusqu'à la fin du semestre d'hiver 2010. Entre-temps, nous avons trouvé en la personne de Bruno Deppeler un enseignant possédant une longue expérience dans ce domaine. Ses cours auprès de l'École professionnelle de Lenzburg ont été suivis dans le passé par des facteurs d'instruments à vent, et le fait qu'il joue lui-même d'un instrument à vent lui créé un lien direct avec la filière. Depuis août 2009, l'équipe enseignante est complétée en outre de manière très compétente par René Hagmann. Parfait bilingue, il constitue pour nous un appui inestimable, et il couvre la formation, extrêmement importante, des apprentis de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année.

Nous tenons à remercier ici les enseignants et instructeurs CI pour leur engagement sans faille!

La direction du département FIM au CFP



Visages hilares lors de l'ouverture officielle du CFP, le 12.9.2009

## Fête de clôture 2010

L'année prochaine, nous prendrons de nouveau congé de nos candidats au certificat avec les apprentis de la filière agricole, dans le cadre d'une fête de clôture qui se tiendra le 8 juillet 2010 au CFP Arenenberg. Les enseignants, parents, frères et sœurs, amis et amies, sont cordialement invités à nous rejoindre pour cet événement. Nous vous ferons parvenir les invitations en temps utile.



## Thèmes de la prochaine édition : n° 5 – 1<sup>er</sup> trimestre 2010

- Portrait Beni Sigrist
- Perspectives
- Fonds de formation professionnelle
- Bilinguisme
- Site Internet

JOYEUX NOËL ET  
MEILLEURS VŒUX POUR  
LA NOUVELLE ANNÉE!